

**NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES 3E
CAMPAGNE BOURSES DE LYCEE 2020-2021**

Madame, Monsieur,

Au vu de la situation sanitaire actuelle, cette année, la campagne de bourses de Lycée pour l'année scolaire 2020-2021 se déroulera en deux périodes :

- **1^{ère} période du 02 juin au 03 juillet** : La demande de bourse de lycée se fera par le biais de l'imprimé CERFA disponible sur le site du ministère, vous trouverez ci-dessous le lien pour télécharger le formulaire : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/le-formulaire-de-demande-de-bourse-de-lyc-e-2020-2021-68016.pdf>
Les familles qui ne peuvent pas imprimer le dossier, peuvent venir le récupérer à l'accueil de l'établissement.

Vous remplirez le formulaire CERFA et y joindrez :

- Copie de votre déclaration automatique pré-remplie de vos revenus 2019 reçue par courrier si vous déclarez vos impôts en version papier, mentionnant le revenu fiscal de référence et les enfants à charge ;
- Copie de votre avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019 si vous avez déclaré en ligne, mentionnant le revenu fiscal de référence et les enfants à charge ;
- Copie justifiant de votre situation particulière depuis le 1^{er} janvier 2020, décès, séparation ou changement de garde des enfants.

Ce dossier doit être rempli, signé, accompagné des pièces justificatives puis être transmis au collège si possible par courriel : secretariat.0692336p@ac-lyon.fr

Les familles qui le préfèrent pourront venir déposer leur dossier au collège les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 sur rendez-vous à prendre en téléphonant au 04 78 82 14 83. **Les dossiers incomplet ne pourront pas être acceptés.**

- **2^{ème} Période du 1^{er} septembre au 15 octobre** : Vous pourrez déposer une demande de bourse de lycée auprès de l'établissement où votre enfant sera affecté par le biais du téléservice, les identifiants seront fournis par l'établissement à la rentrée.

La demande de bourse de Lycée doit être remplie quelle que soit l'orientation envisagée pour la rentrée 2020-2021. Je vous invite dès à présent à déposer au plus vite votre demande de bourse. Le secrétariat du collège reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire les mardis et jeudis.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal

S. LUNETTA